

Du jeudi 07 MAI au dimanche 10 mai 2020
La Randonnée

« LA MONTLHERIENNE »

De Montlhéry (91) à Montrem (24)

Organisée par

L'ASSOCIATION LA TOMATE CONTRE LA DYSTONIE

(Loi 1901)

N° SIRET 528 047 020 00011

BULLETIN D'ENGAGEMENT INDIVIDUEL

NOM.....PRENOM.....

Adresse :

Code postal.....Ville.....

Adresse mail Téléphone.....

Date de naissance..... N° sécurité sociale.....

CLUB (en toutes lettres.).....

FEDERATION.....LICENCE n°.....

(Joindre photocopie de la licence de l'année en cours.)

Groupe sanguin.....

Nom du compagnon de chambre que vous souhaitez :

Nom de la personne à contacter en cas d'accident :

Téléphone : Adresse :

.....

ATTENTION : Port du casque obligatoire

Le présent bulletin, accompagné d'un chèque de règlement de 430 €/personne libellé à l'ordre de « La Tomate contre la Dystonie » et du règlement de la randonnée signé, sera retourné avant le 27 avril 2020 à :

Serge PUILO – 73, rue Georges Charles Burger – 91220 Brétigny-sur-Orge

NB : Un reçu fiscal vous sera remis par le trésorier de l'association

En cas de désistement, une part forfaitaire de 150 € restera acquise à l'association

LUTTONS CONTRE LA DYSTONIE - FAISONS AVANCER LA RECHERCHE

La dystonie qu'est-ce que c'est ?

La dystonie est un trouble qui se caractérise par des contractions des muscles involontaires, répétitives d'une ou plusieurs parties du corps. Sa forme la plus grave est appelée **dystonie musculaire déformante généralisée**. Cette maladie **grave et rare** débute le plus souvent dès l'enfance au niveau d'un membre avec extension fréquente et rapide en moins de cinq ans aux autres parties du corps pour aboutir à une dystonie généralisée. Les mouvements du malade deviennent incoordonnés, avec des **contractions** involontaires et soutenues entraînant des **déformations** spectaculaires du corps et provoquant des **douleurs** très importantes. Dans les formes les plus graves, la **dystonie généralisée** peut compromettre la respiration, la déglutition et conduire à la **mort**.

Fait le ... /...../ 2020

Signature :